SAUJON, TRAITEMENT HYDROTHÉRAPIQUE DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES : CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES

Jean-Claude DUBOIS¹

Psychiatre, ancien Président de la Société française d'hydrologie et de climatologie médicales

L'histoire de la thérapeutique révèle que l'hydrothérapie est le plus ancien et le plus constant traitement de la médecine. Il a subi de nombreuses modalités au cours des siècles en relation avec les diverses conceptions de la maladie.

Celle qui intéresse notre sujet date du milieu du XIX^e siècle. Elle est l'œuvre d'un empirique, Priessnitz qui l'a introduite dans sa ville natale, Graeffenberg en Moravie, devenue Lazne-Jesenik après la dislocation de l'Empire Austro-Hongrois.

L'originalité de Priessnitz fut d'utiliser la douche froide alors que jusque-là l'hydrothérapie s'effectuait essentiellement sous forme de bains tièdes ou chauds. Cette modalité répondait à la conception de la morbidité établie par William Cullen, professeur de médecine pratique à l'université d'Edimbourg, en 1769. Il classait les maladies en quatre groupes : les pyrexies, les maladies nerveuses ou névroses, les cachexies et les maladies locales.

Les maladies nerveuses sont, dit-il, des affections du sentiment ou du mouvement qui ne sont ni des pyrexies, ni des troubles locaux et relèvent soit de l'interruption ou de la faiblesse des puissances sensitives et motrices, soit de l'irrégularité de leur fonctionnement. Pour les traiter, il propose outre les traitements classiques de l'époque : l'hydrothérapie, les massages, la diététique, le soutien moral et également une attitude compréhensive et anxiolytique de l'environnement. De cette notion des faiblesses des puissances sensitives et motrices est née la neurasthénie qui a eu un rôle majeur dans la médecine de la fin du XIX° siècle. Par la douche froide, Priessnitz stimule les puissances déficientes. Sa méthode connut un très grand succès. Graeffenberg devint un des centres de soins les plus courus d'Autriche-Hongrie, dont l'empereur lui-même fut un des clients.

Un professeur agrégé de Paris, le Docteur Fleury introduit ce traitement en France. Il le pratique dans un établissement qu'il a aménagé dans ce but dont les locaux, toujours existants, sont occupés actuellement par la maison de santé de Bellevue. Constatant que l'eau froide aggrave certains malades anxieux, pour l'éviter il attiédit, le cas échéant, l'eau. C'est l'époque où Freud décrit la névrose d'angoisse, ce qui substitue l'anxiété à l'asthénie comme trouble fondamental de ces affections. Désormais, au lieu de stimuler un asthénique, il convient d'apaiser un anxieux, d'où l'utilisation aujourd'hui à peu près exclusive de l'eau tiède.

¹ Établissement thermal, BP 30, 17600 Saujon

En cette fin du XIX° siècle, l'hydrothérapie fut l'objet d'un enseignement important. Des cliniques hydrothérapiques furent créées en Allemagne et aux États-Unis. En France, Esquirol l'utilisait couramment dans la clinique privée qu'il avait aménagée à Ivry. Kraeplin qui l'utilisait également fréquemment déclara, dans un rapport écrit en 1904, que la balnéothérapie était très précieuse dans le traitement des aliénés rendant à peu près inutiles les salles d'isolement. Son élève Alzheimer confirma l'intérêt de ce traitement dans les états dépressifs, la manie, la catatonie permettant de réduire chez ces sujets la prescription des narcotiques. À la Columbia University, le professeur Draper estimait ce traitement plus efficace que la chimiothérapie pour rétablir l'équilibre des fonctions organiques. Il est alors très utilisé aux États-Unis où il occupe une place prépondérante dans la thérapeutique de l'époque.

Le Docteur Louis Dubois exerce alors la médecine générale à Saujon où il est né. C'est un esprit curieux, intéressé par les nouveautés thérapeutiques. Il va en Allemagne voir Heidenheim qui fonde l'homéopathie, puis quelques années plus tard à Paris, visite Duchenne de Boulogne qui expérimente l'électrothérapie médicale. De ce voyage, il rapporte un des propres appareils de Duchenne. C'est le seul de ses appareils personnels actuellement connu. Il est exposé à l'établissement thermal et le fut à Paris à l'Exposition universelle de 1937 et en 1994 à l'Assemblée générale de neurologie à Chicago. Puis Louis Dubois retourna à Paris pour s'initier auprès du Dr Fleury à la pratique de l'hydrothérapie.

En 1860 il aménage dans le jardin de sa maison un modeste établissement hydrothérapique qui comprend une salle de douche et deux cabines de déshabillage, une pour femme et une pour homme, pour faire bénéficier de ce traitement sa clientèle personnelle. De ses neuf enfants un seul, Stanislas, fit ses études de médecine. Il prend la suite de son père puis quelques années plus tard, il retourne à Paris où il a fait ses études pour se perfectionner dans la connaissance et le traitement des maladies nerveuses dans le service du Pr Raymond à la Salpêtrière afin de développer l'activité de l'établissement fondé par son père. Sa clientèle devient ainsi régionale, puis nationale avec une orientation parisienne. Pour répondre à l'accroissement de la fréquentation de l'établissement, il en réalise en 1888 un important agrandissement. Le service d'hydrothérapie comprend désormais, outre la salle de douches, huit cabines de déshabillage pour femmes et autant pour hommes avec des salles de bain pour des bains de tilleul ; s'y ajoute un service d'électrothérapie, des salles de massages, deux cabinets de consultation médicale et plusieurs salles d'attente et de repos. Pour accueillir les curistes venant de loin, il aménage avec un de ses cousins négociant de grains en retraite, à partir de l'immeuble où il exerçait sa profession qui comportait de vastes chais où il engrangeait ses grains, une maison de famille ouverte sur un parc élaboré à partir de terrains achetés dans cette intention et pour cette raison appelée Villa du Parc. Lors de son installation, son père se retire dans la maison du Puits Doux, ancienne propriété viticole qu'avaient vendue ses propriétaires ruinés par la crise du phylloxéra. Stanislas, après le décès de son père, déplante les vignes et réalise à leur place un parc et dans les anciens bâtiments viticoles des salles de réunion pour les curistes et une salle de théâtre où des artistes célèbres ont joué dont Maurice Chevalier qui en a fait état dans plusieurs de ses interviews.

Ainsi a été réalisé un centre de soins original auquel Stanislas Dubois donne le nom de "Villégiature médicale". Il constitue, écrit-il, un lieu de séjour où le malade est reçu par le médecin comme l'est un hôte dans un château où il mène une vie détendue et paisible et où il bénéficie des soins exigés par son état : ambiance compréhensive à l'abri des contraintes et contrariétés de la vie habituelle, hydrothérapie, massages, psychothérapie de soutien et de compréhension à perspective anxiolytique répondant, ayant la lettre, à ce que Balint a exprimé en disant que le meilleur médicament dont disposait le médecin était lui-même. Ensemble qui réalise ce que Claude Laroche a dit du thermalisme, "traitement par l'eau thermale et tout ce qu'il v a autour" et ce que j'ai personnellement appelé "le traitement corporel des névroses" qui comporte l'hydrothérapie, le massage, l'ambiance conditionnée et de la psychothérapie anxiolytique en ce qu'elle poursuit, au même titre que les autres traitements, la régression de l'anxiété et non la recherche de situations psychologiques anciennes génératrices de désarrois refoulés. Cette structure diffère du thermalisme traditionnel en ce que les curistes sont hébergés dans un centre spécialement aménagé pour eux, occupé exclusivement par eux et placé sous l'autorité du médecin, leur procurant un encadrement sécurisant. Il convient, ainsi, aux patients pour qui un tel encadrement est nécessaire, tout en leur épargnant le séjour dans un hôpital psychiatrique ou dans une clinique psychiatrique traditionnelle dont ils supportent mal les conditions d'enfermement ainsi que le contact avec des malades dont le comportement profondément perturbé les impressionne et les aggrave.

En 1920, son fils, Robert, qui durant son internat à Paris a été l'élève de Babinski et de Séglas, lui succède poursuivant son activité dans les mêmes conditions que celles de son père jusqu'en 1940. En s'installant il achète la propriété de la Grange contiguë au parc de l'établissement, ce qui réalise un domaine de plus de 50 hectares dans lequel les curistes peuvent se promener en toute quiétude.

La période de la guerre fut une grande épreuve pour l'activité thermale, Saujon ayant été classée en zone côtière interdite par les autorités allemandes en 1942. Ne pouvant recevoir sa clientèle, l'établissement thermal fut fermé et la Villa du Parc, occupée par les troupes allemandes et les FFI, fut de ce fait très détériorée et il fallut plusieurs années pour la remettre en état.

En outre, la Sécurité sociale a alors organisé la médecine, jusque-là librement vécue entre les médecins et les malades, sur des bases administratives avec notamment la limitation des cures thermales à trois semaines et aux soins exclusivement thermaux. Or de nombreux malades traités à Saujon nécessitaient des soins plus prolongés et notamment ceux qui souffraient de troubles dépressifs, qui avaient besoin de traitements complémentaires, dont spécialement l'électronarcose. Le docteur Robert Dubois fut ainsi amené à faire classer en maison de santé psychiatrique la Villa du Parc et la maison médicale Hippocrate aménagée récemment dans des bâtiments contigus à l'établissement thermal tout en conservant pour celui-ci le classement en station thermale.

Il en résulta que la clientèle thermale bascula en grande majorité en hospitalisation, réduisant l'activité thermale à 250 curistes par an, alors que les hospitalisations

connurent un accroissement très rapide. Ces centres d'hébergement conservèrent, malgré leur nouvelle appellation leur caractère de centres ouverts n'accueillant que des malades sans troubles graves du comportement.

Le Docteur Robert Dubois décéda en 1954. Ayant été durant mon internat à Paris l'élève des Professeurs Michaux et Heuyer en psychiatrie et en neurologie des Professeurs Clovis Vincent et Alajouanine et du Docteur Péron, j'ai décidé de prendre sa suite. J'y fus spécialement invité par le Professeur Michaux pour qui Saujon était le centre de soins qui correspondait mieux que tout autre au traitement de ce qu'on appelait alors les petits mentaux. "Si vous ne reprenez pas Saujon, ce centre disparaîtra alors qu'à Paris votre présence est sans importance puisqu'il y a au moins 30 candidats pour prendre la place". Tel est le conseil qu'il me donna. C'était, en pratique, choisir entre poursuivre une œuvre ou faire une carrière.

En 1960 eut lieu à Lazne-Jesnik le premier congrès international de neuropsychiatrie des pays de l'est européen ouvert aux médecins occidentaux. J'y fus invité par le médecin directeur de l'établissement fondé par Priessnitz désireux que j'y fasse part de notre expérience du traitement hydrothérapique dans les maladies nerveuses. En arrivant à Lazne-Jesnik, je vis la statue de Priessnitz avec écrit sur le socle en français "Au génie de l'eau froide". Trois ans plus tard, le médecin directeur de cet établissement vint faire un stage de trois mois à Saujon pris en charge par son gouvernement confirmant ce que pensait de Saujon le Professeur Michaux. En 1979, participant à Atlanta, en tant que président nommé de la Société médico-psychologique de Paris au congrès de la Société américaine de psychiatrie, j'ai également constaté qu'en ce domaine Saujon faisait autorité.

En 1964, l'accroissement de la clientèle m'obligea à agrandir les maisons de santé qui comportèrent dès lors 108 chambres individuelles et à reconstruire l'établissement thermal trop petit et vétuste puisqu'il n'avait subi aucune transformation importante depuis sa construction en 1888.

En 1972, mon fils Thierry, ancien élève de l'École supérieure de commerce d'Angers, vint me seconder dans la gestion administrative devenue de plus en plus complexe. Conscient que le thermalisme avait un intérêt certain dans le traitement des maladies mentales, je l'invitais à s'intéresser à son développement, ce qu'il fit avec succès, aidé efficacement par son épouse, puisque annuellement le nombre de curistes approche de trois mille.

De mes deux fils médecins, Bruno a choisi la carrière hospitalière qu'il a brillamment assumée puisqu'il est professeur de neurologie à la Salpêtrière. Son frère, Olivier, qui fut pendant son internat l'élève notamment des professeurs Loô et Olié à l'hôpital Sainte-Anne de Paris, a pris ma suite en 1993 qu'il effectue lui aussi brillamment. Conscient, comme je le suis de l'importance de l'hydrothérapie, il a démontré par le biais d'une étude multicentrique, nationale sur 237 patients, validée au plan méthodologique par la Haute autorité de santé et publiée dans la revue américaine *Complementary Therapies in Medicine* en 2009, que ce traitement était significativement plus efficace dans les troubles anxieux généralisés que la chimiothérapie. À la suite de cette étude et de la

publication de ces résultats, Saujon a été en 2007 et 2008 la station thermale française qui a connu le plus grand accroissement de sa fréquentation.

L'étendue du domaine thermal de Saujon est un facteur précieux puisqu'il permet d'y effectuer les aménagements nécessaires pour répondre aux exigences que crée l'accroissement de sa fréquentation. D'ores et déjà y ont été réalisés 56 studios exclusivement réservés aux curistes.

Le thermalisme en psychiatrie offre de nouvelles perspectives de développement dont certaines sont déjà à l'étude. Ce sont notamment la prise en charge du sevrage des psychotropes, celle de la détente et de l'accompagnement des familles de patients souffrant de pathologies dégénératives dont la maladie d'Alzheimer est la plus habituelle ; le traitement des états douloureux chroniques ; les désordres psychologiques liés aux situations anxiogènes si fréquentes de nos jours ainsi que l'éducation sanitaire... Pour l'étude de ces indications, Saujon a organisé une structure de recherche sous la direction du Docteur Olivier Dubois.

Dans la préface d'un récent numéro de la revue *Encéphale* qu'il dirige, le Professeur Olié s'exprime ainsi : "Qu'il me soit permis d'écrire ici mon plaisir à regarder le travail réalisé ici à Saujon au bénéfice de si nombreuses personnes en situation de vulnérabilité ou de grande souffrance. Puisse notre pays compter de nombreux établissements comme celui-ci. Puisse longtemps la famille Dubois pérenniser avec autant de talent l'initiative du Docteur Louis Dubois". Vœu auquel je m'associe naturellement en espérant que mes descendants poursuivront avec fidélité et efficacité l'œuvre réalisée depuis 150 ans par mes ancêtres et que je leur ai transmise, confiant dans leur capacité pour y parvenir.